

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 25 novembre 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 25 novembre 2015 au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication, le Président de la République condamne avec fermeté les attentats perpétrés au Nigeria et au Mali, qui ont occasionné des pertes en vies humaines, dont celle d'un ressortissant sénégalais du nom de Assane SALL. Au nom de la Nation sénégalaise et des Etats membres de la CEDEAO, le Chef de l'Etat présente ses condoléances attristées et exprime sa compassion aux peuples nigérian et malien, ainsi qu'à la famille de notre défunt compatriote.

Abordant la célébration de la 122ème édition du Grand Magal de Touba, le Président de la République adresse ses chaleureuses félicitations à la Communauté mouride, particulièrement au Khalif Général Serigne Cheikh Sidy Makhtar MBACKE. Dans ce cadre, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires, en vue d'assurer un bon déroulement du Magal et lui indique l'impératif d'intensifier les travaux de modernisation de l'agglomération de Touba et de réalisation de l'autoroute Ila-Touba ainsi que les infrastructures d'accompagnement.

Concluant sur ce point, le Président de la République fait part au Conseil de la visite qu'il effectuera à Touba, les 26 et 27 novembre 2015, pour manifester la solidarité de la Nation à la Communauté mouride, durant ce moment de ferveur religieuse et de prières pour la paix, la stabilité et la prospérité du Sénégal.

Par ailleurs, réaffirmant sa volonté de faire de l'Elevage un secteur performant et d'assurer la promotion socio-économique de ses acteurs, le Chef de l'Etat informe le Conseil qu'il

présidera le 26 novembre 2015, à Koungheul, la troisième édition de la Journée nationale de l'Elevage, évènement qu'il a institué dans le calendrier républicain, en reconnaissance de la contribution très appréciable des acteurs de ce secteur dans l'économie nationale. En conséquence, le Président de la République engage le Gouvernement à intensifier la mise en œuvre du Programme National de Développement de l'Elevage (PNDE).

Abordant la question de la consolidation du dialogue social qu'il place au centre de la gouvernance publique, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement avoir mis en place le Haut Conseil du Dialogue social, pour favoriser une stabilité sociale durable, indispensable à l'émergence du Sénégal.

Dès lors, le Président de la République invite le Gouvernement à développer la culture du dialogue social, par une parfaite maîtrise des mécanismes de prévention et de gestion des conflits, et de préservation de la paix sociale.

En outre, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de procéder, avec l'ensemble des acteurs concernés, à l'évaluation de l'exécution du Plan d'actions du pacte de stabilité sociale pour l'émergence économique et de veiller à la bonne préparation de la 2ème édition de la Conférence sociale, qui doit se tenir dans le courant du premier trimestre 2016.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique et le suivi de la coopération internationale et des partenariats.

Le Premier Ministre a rendu compte des activités qu'il a menées dans le cadre de la coordination de l'activité gouvernementale après avoir félicité, au nom du Gouvernement, le Président de la République pour son élévation à la Dignité du Grand-croix de l'Ordre international des Palmes académiques du Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur, CAMES, distinction qui consacre son engagement en faveur de l'éducation et de l'enseignement supérieur au Sénégal et en Afrique.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur les dossiers de l'actualité politique africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte du suivi de la campagne agricole et du déroulement de celle relative à la commercialisation.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point sur l'état d'avancement des projets du PSE.

Au titre des textes législatifs et règlementaires, le Conseil a adopté :

- le projet de loi autorisant la création de la Société de Gestion des Infrastructures publiques dans les Pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose ;
- le projet de décret portant abrogation du décret n° 2009 – 1212, du 28 octobre 2009, portant création du Commissariat général au Pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Momar GUEYE, Economiste statisticien, est nommé Directeur des Stratégies de Développement territorial, en remplacement de Monsieur Mbagnick DIOUF, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Diégane SENE, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE ;

§ Monsieur Djibril DIOP, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) ;

§ Monsieur Cheikh Mbacké LO, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence pour l'Economie et la Maîtrise de l'Energie (AEME).

Le Ministre auprès du Premier Ministre,
Porte-parole du Gouvernement